



Changement du nom pour les adultes

Livret d'instructions et de demande

Veillez lire attentivement les instructions avant de remplir les différentes sections de la demande contenue dans le présent livret.

Direction des statistiques de l'état civil
506-453-2385



Service
New
Nouveau Brunswick

Vous devez joindre les documents supplémentaires à la présente demande.

Si vous êtes né au Canada, vous devez envoyer les documents suivants :

- Tous les certificats de naissance originaux.
- Si vous êtes né au Nouveau-Brunswick et présentez une demande pour faire changer votre nom de famille, vous devez fournir un certificat de naissance détaillé avec votre demande. Si vous n'avez pas ce document, nous pouvons l'obtenir en votre nom et le classer à votre dossier. Vous n'avez qu'à joindre à votre demande les droits supplémentaires requis.
- Si vous n'avez pas de certificat de naissance et que vous N'ÊTES PAS né au Nouveau-Brunswick, vous devez présenter une demande de certificat de naissance dans la province ou le territoire où vous êtes né et le joindre à votre demande de changement de nom. Les certificats de naissance détaillés sont requis pour tous les changements de nom de famille.
- Si votre nom a déjà été modifié, vous devez retourner tous les documents originaux fournis par l'autorité délivrante, par exemple le « Certificat de changement du nom enregistré » ou une ordonnance judiciaire.

Si vous êtes né à l'extérieur du Canada et que vous avez obtenu la citoyenneté canadienne, vous devez envoyer les documents suivants :

- Une photocopie de votre carte de citoyenneté canadienne (les deux côtés).
- Une photocopie de votre certificat de naissance original ou une photocopie d'une copie certifiée conforme de l'enregistrement de votre naissance émis par le pays où vous êtes né. Si votre certificat de naissance a été délivré dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez en fournir une traduction effectuée par un traducteur qualifié et impartial (le sceau ou le cachet est requis).
- Une photocopie de votre passeport actuel.

Si vous êtes un immigrant admis/résident permanent, vous devez envoyer les documents suivants :

- Une photocopie de votre document d'immigrant reçu ou une confirmation de votre résidence permanente.
- Une photocopie de votre carte de résidence permanente (les deux côtés).
- Une photocopie de votre certificat de naissance original ou une photocopie d'une copie certifiée conforme de l'enregistrement de votre naissance émis par le pays où vous êtes né. Si votre certificat de naissance a été délivré dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez en fournir une traduction effectuée par un traducteur qualifié et impartial (le sceau ou le cachet est requis).
- Une photocopie de votre passeport actuel.

IMPORTANT

Si vous êtes né à l'extérieur du Canada et que vous ne pouvez pas obtenir une copie de votre certificat de naissance délivré par le pays où vous êtes né, veuillez inclure une explication écrite de la raison pour laquelle vous n'êtes pas en mesure de le faire.

Des preuves supplémentaires pour appuyer une demande de changement de nom peuvent être requises. Des photocopies des preuves supplémentaires peuvent être acceptables. Cependant, Statistiques de l'état civil se réserve le droit d'exiger des originaux ou des copies certifiées.

Demande de changement de nom – Adulte

Toutes les sections du présent livret doivent être remplies. Si une section ne s'applique pas à vous, indiquez « sans objet » sur le formulaire. **IMPORTANT** : Les demandes non accompagnées des documents requis, du paiement des droits ou des renseignements exigés seront considérées comme incomplètes, ce qui retardera le traitement.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez téléphoner au Bureau des statistiques de l'état civil, à Fredericton, en composant le 506-453-2385.

SECTION 1 – Renseignements personnels – Pour être admissible, vous devez avoir 19 ans et résider au Nouveau-Brunswick depuis au moins trois mois.

Votre nom : _____
Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Votre adresse : _____
Numéro Rue

Ville, village ou autre Province Code postal

Téléphone : _____
Au domicile Au travail Autre

Le nom figurant sur votre certificat de naissance :

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Nom proposé :

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Votre date de naissance : ____/____/____ Sexe : Mâle Female
Année Mois (en lettres) Jour du mois

Lieu de votre naissance : _____
Ville, village ou autre Province ou État et pays

Nom de votre père :

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Nom de famille de votre mère à sa naissance :

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Votre profession : _____

Si vous n'avez pas vécu à l'adresse ci-dessus au cours des 12 derniers mois, veuillez fournir l'adresse précédente :

Numéro Rue Ville, village ou autre Province Code postal

SECTION 2 – Vérification du casier judiciaire

Vous devez fournir une attestation de vérification du casier judiciaire avec votre demande. Veuillez communiquer avec le service de police ou le détachement de la GRC de votre région pour faire faire la vérification, puis joignez l'attestation qui vous sera remise à votre demande.

Veuillez énumérer les condamnations qui vous ont été infligées aux termes du *Code criminel*, chapitre C-46 des *Lois révisées du Canada (1985)*, et pour lesquelles vous n'avez pas obtenu un pardon : _____

Veuillez également indiquer toute action en instance intentée contre vous à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick : _____

SECTION 3 – Renseignements relatifs au mariage

Votre état matrimonial : N'a jamais été marié Marié Veuf Divorcé Séparé

1. Si vous êtes marié, vous devez remplir cette section du formulaire.

Nom de votre conjoint :

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Adresse actuelle : _____
Numéro Rue

Ville, village ou autre Province Code postal

Date du mariage : _____ / _____ / _____
Année Mois (en lettres) Jour du mois

Lieu de votre mariage : _____
Rue

Ville, village ou autre Province Code postal

Si votre mariage actuel a eu lieu au Nouveau-Brunswick, votre registre de mariage sera modifié pour tenir compte de votre demande de changement de nom légal sans frais supplémentaires. Toutefois, si votre mariage a été célébré dans une autre province, nous aviserons les Statistiques de l'état civil de cette province ou de ce territoire de votre changement de nom. Veuillez noter que vous devez assumer tous les frais supplémentaires inhérents à la modification du registre de mariage d'une autre province ou d'un autre territoire.

2. Si vous modifiez votre nom de famille, votre conjoint doit signer et dater cette section.

Je reconnais qu'en remplissant la présente demande, mon conjoint souhaite modifier son nom de famille enregistré.

Signature du conjoint ou du conjoint de fait Année Mois (en lettres) Jour du mois

3. Si vous êtes séparé ou si vous vivez séparément depuis au moins 3 mois sans être divorcé.

Ayant présenté une demande de changement de nom de famille enregistré, je,

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

déclare par les présentes que je suis séparé de mon conjoint :

Nom de votre conjoint :

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Séparé depuis : _____ / _____ / _____
Année Mois (en lettres) Jour du mois

SECTION 4 – Changements de nom précédent – Veuillez noter que vous devez remettre tous les documents originaux que vous avez reçus lors d’un changement de nom légal, par exemple un certificat de changement du nom enregistré, une ordonnance de la Cour et les certificats de naissance modifiés par la Direction des statistiques de l’état civil.

Si vous avez déjà modifié votre nom, veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom précédent

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Nouveau nom

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

Date de modification ____/____/____
Year Month By Name Day

Nom de la province ou de l’État ainsi que du pays où un changement de nom a été effectué et enregistré

Ville, village ou autre Province ou État Pays

SECTION 5 – Raison du changement de nom – S’il vous faut plus d’espace, vous pouvez utiliser des pages ou des documents supplémentaires et les joindre au formulaire.

Je veux changer mon nom parce que :

SECTION 6 – Exemption de publication dans la *Gazette royale*

En vertu du paragraphe 10(2) de la *Loi sur le changement de nom*, la Direction des statistiques de l’état civil est légalement tenue de publier tous les changements de nom enregistré dans la *Gazette royale*.

IMPORTANT - AVIS RELATIF À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : À moins que les exigences relatives à l’exemption de publication ne s’appliquent à votre cas, votre changement de nom légal sera automatiquement publié. La *Gazette royale* est publiée en ligne (Internet) et sous forme imprimée.

Toutefois, le registraire peut dispenser de cette exigence une personne qui fait une demande dans l’un des cas spéciaux ci-après :

1. La publication de l’avis causerait un préjudice indu à la personne. Veuillez fournir les documents à l’appui.

2. Lorsque la publication de l'avis ne servirait aucune in utile.

- Une modification mineure de l'orthographe du ou des prénoms et/ou du nom de famille, par exemple : Alan - Allen / Helen – Hélène / Brown – Browne
- Le remplacement d'une abréviation par le nom en toutes lettres, par exemple Jos. à Joseph, Wm à William
- L'ajout d'un prénom lorsque le premier prénom et le nom de famille ne sont pas modifiés

3. Si vous êtes généralement connu sous le nom faisant l'objet de la demande, vous devez fournir des photocopies de preuves documentaires telles que : certificat de baptême, dossier scolaire, numéro d'assurance sociale, permis de conduire, carte d'assurance-maladie et/ou registre de mariage.

- Une personne dont le nom de baptême diffère de son nom enregistré auprès de Statistiques de l'état civil au moment de la naissance.
- Une personne qui a été élevée en utilisant le nom d'un beau-parent ou d'un parent de famille d'accueil.
- Une personne dont l'adoption n'a pas été finalisée.

Photo copies d'attestation en pièce jointe Oui Non

SECTION 7 – Déclaration du répondant - Le répondant confirme l'identité du requérant et déclare qu'il le connaît depuis au moins deux ans et qu'il n'est pas un membre de sa famille. La déclaration doit être faite devant un commissaire aux serments ou d'un notaire public.

Je, _____
Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

habitant au _____
Numéro Rue

Ville, village ou autre Province Code postal

DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES QUE

Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

habitant au _____
Numéro Rue

Ville, village ou autre Province Code postal

est la personne décrite dans la présente demande et que je la connais personnellement depuis au moins deux ans.

Signature du répondant

Déclaré devant moi à _____ dans le comté de _____

Province du _____ ce _____ / _____ / _____
Année Mois (en lettres) Jour du mois

Notaire public ou commissaire aux serments (Veuillez indiquer votre capacité juridique au moyen d'un sceau ou d'un cachet.)

Adresse complète

Numéro Rue

Ville, village ou autre Province Code postal

SECTION 8 - Déclaration du requérant - Votre déclaration doit être faite devant un commissaire aux serments ou un notaire public.

Je, _____
Prénom Second(s) prénom(s) Nom de famille

habitant au _____
Numéro Rue

Ville, village ou autre Province Code postal

déclare solennellement que les déclarations faites dans la présente demande sont exactes et que j'ai rempli le formulaire de demande de bonne foi et sans but illégal. Je comprends que le dépôt de ma demande de changement de nom peut donner lieu à une vérification judiciaire de mon nom actuel par la GRC.

Signature du requérant

Déclaré devant moi à _____ dans le comté de _____

Province du _____ ce _____ / _____ / _____
Année Mois (en lettres) Jour du mois

Notaire public ou commissaire aux serments (Veuillez indiquer votre capacité juridique au moyen d'un sceau ou d'un cachet.)

Adresse complète :

Numéro Rue

Ville, village ou autre Province Code postal

Droits à acquitter – Loi sur le changement de nom

	Frais
1. Les droits exigés pour un changement de nom enregistré qui comprend un NOM DE FAMILLE sont :	
• Cela comprend un certificat de changement de nom.	130 \$
Toutes les demandes de changement de NOM DE FAMILLE doivent être accompagnées d'un certificat de naissance détaillé indiquant les noms des parents , délivré par la Direction des statistiques de l'état civil dans votre province de naissance. Si vous êtes né au Nouveau-Brunswick et que vous ne possédez pas ce document, vous pouvez verser des droits supplémentaires de 45 \$ à cette direction. Un certificat de baptême n'est pas acceptable.	45 \$
Veillez noter que ce certificat ne vous sera pas rendu.	
2. Si, par la même occasion, un requérant (un parent) présente une demande pour un ou plusieurs de ses enfants, les droits pour chaque enfant sont :	
• Ces droits comprennent un certificat de changement de nom.	65 \$
3. Les droits exigés pour un changement de PRÉNOM et/ou de SECOND PRÉNOM seulement sont :	
• Ces droits comprennent un certificat de changement de nom.	115 \$
4. Les droits pour chaque copie du certificat de changement de nom sont de :	20 \$
5. Les droits exigés pour la modification des certificat de naissance sont :	
• Certificat de naissance abrégé	45 \$
• Certificat de naissance détaillé	45 \$
6. Un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de Service Nouveau-Brunswick au montant applicable doit accompagner chaque demande. Postez à :	
Service Nouveau-Brunswick Statistiques de l'état civil – Changement de nom C.P. 1998 Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5G4	

IMPORTANT : Les demandes qui ne comprennent pas les documents obligatoires, les droits exigés ou des renseignements requis seront considérées comme incomplètes, ce qui peut retarder le traitement.

REMARQUE : Incluent un montant non remboursable de 50 \$, en case de retrait ou de rejet de la demande.